

Introduction

En Tunisie, la production romanesque de graphie française par des femmes musulmanes se révèle être d'un grand intérêt linguistique : ces écrivaines deviennent en effet de véritables passeurs de culture, transposant en français une vision du monde propre à l'Afrique Nord-Occidentale dans une langue imprégnée du patrimoine arabe ou berbère, pénétrée de sensibilités inattendues et travaillée de moyens d'expression composites. De 1975 jusqu'à nos jours, une vingtaine de femmes-écrivains musulmanes¹ ont publié en Tunisie un peu plus que quarante romans : ces « *passeurs de langue* dont la création maintient la tension entre deux (ou plus) idiomes et parfois même, dans le cas de l'interlangue, rompt la norme linguistique afin de se forger un langage propre »² créent un [socio]lecte littéraire qui n'a pas encore fait l'objet d'une étude diffusée. La situation linguistique quotidienne de ces romancières, partagées entre le français, l'arabe classique et l'arabe tunisien, ne peut rester sans effet sur leur instrument d'écriture et s'en ressent parfois positivement dans la syntaxe et surtout dans les choix du lexique : « On assure que la littérature maghrébine d'expression française est écrite effectivement en français mais qu'elle *s'exprime* en arabe, le français étant donc *colonisé* par celui-ci »³. Cette « colonisation » s'opère par la présence de mots arabes à l'intérieur du texte comme par la présence souterraine de références maghrébines et musulmanes dans les images et les métaphores, la langue arabe étant en effet beaucoup plus imagée que le français. L'interlangue ou encore la translittération des sens d'une langue à l'autre est, dans la littérature tunisienne, une réalité à laquelle les écrivains sont confrontés au quotidien, ce que nous explique le poète Samir Marzouki :

¹ En ordre de parution sur la scène de l'édition littéraire les romancières tunisiennes musulmanes de graphie française sont : Souâd Guellouz, Aïda Chaïbi, Jelila Hafsa, Souâd Hedri, Frida Hachemi, Béhija Gaâloul, Hélé Béji, Fawzia Zouari, Emna Bel Hadj Yahia, Alia Mabrouk, Jelila Behi, Sophie El Goulli, Hajar Djilani, Safia Msaknia, Nicole Ben Youssef, Turkia Labidi Yahia, Syrine, Azza Filali, Esma Harrouch, Aïda Hamdi, Sonia Chamki, Sofia Guellaty, Kaouther Klifi, Yesmine Karray.

² Jean Marc Moura, *Littératures francophones et théorie*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 111.

³ Marta Segarra, *Leur pesant de poudre : romancières francophones du Maghreb*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 24.

La pratique de la traduction [...] est constitutive de l'écriture maghrébine de langue française [...]. Une partie des trouvailles littéraires, des bonheurs d'expressions de tel ou tel écrivain découlent de cette pratique. Écrivant dans une langue seconde, l'auteur apporte à cette langue tout un substrat linguistique qui est celui de sa langue maternelle, ce qui donne à la langue qu'il emploie une saveur nouvelle aux yeux du lecteur français mais aussi au lecteur appartenant à la même communauté qui reconnaît l'expression employée mais la trouve étrange et belle dans son nouvel habit linguistique. Ainsi la surprise dont parle Apollinaire, l'étonnement qu'évoque Cocteau, le fameux écart des stylisticiens est obtenu, apparemment à peu de frais. Je dis apparemment parce qu'en réalité, le procédé est rarement un simple décalque mais atteint, dans ses meilleures réalisations, une subtilité, une complexité qui sont celles de la création littéraire.⁴

Cette étude continue et approfondit notre thèse de doctorat, « Le roman tunisien féminin de graphie française des origines à nos jours », soutenue à l'Université de Catane en 2004. Nous y avions soumis les textes étudiés à une logique associative, les rapprochant à d'autres passages – du même auteur ou d'un autre écrivain – qui présentaient les mêmes figures afin de saisir, sinon les traits, du moins les traces récurrentes de cette production. Centrée sur des fragments de textes, notre analyse ne s'est pas limitée à une lecture du fragment, elle a été l'occasion d'un commentaire par fragments à l'instar de la méthode inaugurée par Roland Barthes dans *Les sorties du texte*⁵. Alors que nous étudions depuis plusieurs années ce corpus de textes, nous n'en avons développé jusqu'à présent que certains aspects (thèmes, catégories de l'espace et du temps) et proposé une vision d'ensemble relevant davantage de l'analyse des textes que de l'analyse du discours ou de la stylistique.

Nous voudrions apporter maintenant une contribution originale, au confluent des études linguistiques et des études littéraires, dans le sillage ouvert par Benveniste pour qui « l'initiation à la linguistique donne plus d'aisance, permet d'accueillir avec plus d'ouverture des notions ou des recherches qui visent à coordonner la théorie de la littérature et celle de la langue »⁶. Nous sommes convaincue, comme Jean-Louis Chriss, de la nécessité d'un dialogue entre les disciplines, remplaçant les positions

⁴ Samir Marzouki, « De A jusqu'à T. Avec "Nos ancêtres les bedouins" : la tunisianité de la littérature tunisienne de langue française », in *Les racines du texte maghrébin*, Manouba, Cérès Éditions, 1997, p. 207.

⁵ Roland Barthes, *Les sorties du texte*, in *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 289.

⁶ Émile Benveniste, « Ce langage qui fait l'histoire », propos recueillis par Guy Dumur dans *Le Nouvel Observateur*, spécial littéraire, n° 210 bis, in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974, tome II, p. 40.

théoriques qui séparent « en lieu et place d'une pensée du continu, l'idéologie française des "Lettres" et le repliement cognitiviste et scientiste de la linguistique »⁷. Nous nous réclamons surtout de l'analyse du discours appliquée aux études littéraires⁸ puisque nous reconnaissions la nature discursive du fait littéraire, convenant avec Henri Meschonnic que la littérature « se fait dans l'ordre du discours, et requiert des concepts du discours »⁹. Par ailleurs, la raison précise qui nous a amenée vers l'analyse du discours réside dans le fait qu'elle se fonde sur une conception langagière dont l'objectif est l'observation non évaluative de ses manifestations.

À l'instar de Catherine Kerbrat-Orecchioni, pour qui l'activité scripturale s'intègre dans un circuit énonciatif d'échange¹⁰, et de Dominique Maingueneau, pour qui la littérature est « un acte qui implique des institutions, définit un régime énonciatif et des rôles spécifiques à l'intérieur d'une société »¹¹, notre démarche veut partir de la prise en compte du caractère énonciatif des textes de notre corpus. Nous ne verrons pas d'une part le « narrateur », figure textuelle, et de l'autre l'écrivain, être du monde, mais une seule instance énonciatrice et les conditions de son énonciation, la paratopie de l'écrivain définie par Maingueneau. C'est l'émetteur complexe envisagé aussi par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans « le cas épineux du discours littéraire dans lequel les instances émettrice et réceptrice se trouvent dédoublées (auteur/narrateur d'un côté, lecteur/narrataire de l'autre) »¹². Puisque

⁷ Jean-Louis Chriss, « La coupure langue/littérature et la discipline française », in *Littérature et sciences humaines*, A. Boissinot *et al.* (dir.), Université de Cergy-Pontoise & Les Belles Lettres, 2001, p. 149.

⁸ Depuis les années 1960, l'analyse du discours a beaucoup progressé et est aujourd'hui une discipline linguistique qui aborde toute typologie de texte en s'appuyant sur le postulat de l'unité du discours : « Le fait que se constitue à l'intérieur de l'analyse du discours une branche dédiée spécifiquement au discours littéraire donne davantage de consistance à un postulat implicite de l'analyse du discours, à savoir que le discours est un : du traité de métaphysique aux graffitis en passant par les conversations, les tracts publicitaires ou les débats télévisés, toute énonciation socialement circonscrite peut *a priori* être abordée à travers le même réseau de concepts. C'est là un phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité, puisque jusqu'alors seuls certains types de textes étaient jugés dignes d'intérêt et à chaque ensemble de textes correspondaient des techniques de commentaire spécifiques » (Dominique Maingueneau, *Analyse du discours et littérature : problèmes épistémologiques et institutionnels*, 2008, <http://aad.revues.org/index351.html>).

⁹ Henri Meschonnic, *Poétique du traduire*, Paris, Verdier, 1999, p. 222.

¹⁰ Cf. Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 15.

¹¹ Dominique Maingueneau, *Le contexte littéraire. Énonciation, écrivain et société*, Paris, Dunod, 1993, p. 8.

¹² Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation, op. cit.*, p. 25.

Maingueneau souligne que la scène d'énonciation est inscrite dans le texte et que ce dernier, en se rattachant à une formation interdiscursive, devient lui-même le contexte d'autres textes, nous nous proposons de considérer l'œuvre des romancières tunisiennes comme un discours collectif et de convoquer les savoirs linguistiques, pragmatiques et stylistiques afin de délimiter un [socio]lecte réunissant les idéolectes/ idioscripts des romancières tunisiennes musulmanes de graphie française. Ce [socio]lecte est déterminé par une délimitation diatopique (des femmes nées en Tunisie ou bien en France mais d'origine tunisienne), une limitation diastratique (des romancières musulmanes nées après la Première Guerre mondiale) et une marque diaphasique (des francophones, souvent bilingues et cultivées).

D'après la sociolinguistique, un ensemble d'énonciateurs individuels peut représenter par le langage une communauté idéologique – le terme d'idéolecte¹³ est alors parfois utilisé. La méthode comparative d'analyse (trans)textuelle que nous avons adoptée et qui se base sur un modèle dynamique du texte conçu comme discours nous permettra de définir cet idéolecte : nous privilierons les analyses comparatives d'extraits du même auteur ou d'auteurs différents qui semblent dialoguer *in absentia* car ils se répondent en écho ou en négation, comparaison qui permettra d'attirer l'attention sur des phénomènes qui, sans cela, auraient été négligés.

Puisque « les sociolectes sont susceptibles d'être étudiés sur le double plan de la forme et du contenu »¹⁴, nous étudierons dans les chapitres suivants les constructions phrastiques, les lexèmes et les expressions marquées, les connotations et les présupposés socio- idéologiques qui distinguent cet idéolecte pour ce qui ressort à la forme et nous rendrons compte des compétences et des pratiques discursives, des croyances et des valeurs qui signalent l'appartenance des auteurs à un sous-groupe précis pour ce qui concerne le contenu.

¹³ Ce néologisme est proposé par Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation*, *op. cit.*, p. 183.

¹⁴ Annick Chapedelaine et Gillian Lane-Mercier, « Présentation : Traduire les sociolectes : définitions, problématiques, enjeux », in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 7, n° 2, 1994, p. 7.